



DOCUMENTS EXIGÉS LORS DE LA DEMANDE :

- Formulaire de la demande de permis complété;
- Un plan indiquant la localisation de toutes les constructions sur le terrain, les lignes de propriété ainsi que la localisation de l'ouvrage projeté;

Le croquis peut être fait sur une copie du plan de localisation ou sur le formulaire de demande de permis. Veuillez prévoir un délai de 30 jours maximum pour le traitement de la demande.



CARACTÉRISTIQUES

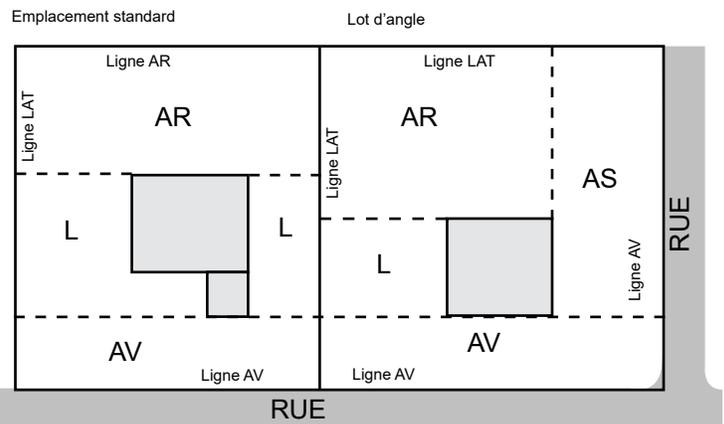
LOCALISATION :

- **DISTANCE DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ :** La distance entre la bordure extérieure du mur d'un spa et toute ligne de propriété ne doit pas être inférieure à 1,5 mètre;
- **LES ENDROITS AUTORISÉS :** dans la cour avant à au moins 30 mètres de la ligne avant, dans les cours latérales, la cour arrière et dans la cour avant secondaire pourvu qu'elle soit située à au moins 3 mètres de la ligne avant. Un spa n'est pas autorisé dans la bande de protection riveraine de 10 mètres d'un cours d'eau, canal, lac ou milieu humide;
- **PLATE-FORME :** Toute plate-forme doit être située à une distance minimale de 1,5 mètre de toute ligne de lot.

COÛT DU CERTIFICAT D'AUTORISATION : 25,00\$

***MISE EN GARDE:** Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

PLAN DE LOCALISATION À TITRE INDICATIF



LÉGENDE

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| Bâtiment principal | L Cour latérale |
| AS Cour avant secondaire | AV Cours avant |
| AR Cour arrière | |

Vous trouverez le formulaire de demande au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité.

NOUS JOINDRE !



470, chemin de l'Église,
Sainte-Barbe (Québec)
J0S 1P0



Bureau : 450 371-2504
Télécopieur : 450 371-2575



Courriel : info@ste-barbe.com
Internet : www.ste-barbe.com